

Le haut gradé de l'armée camerounaise s'est vu refuser l'autorisation d'entrer aux Etats Unis.

Le colonel Jean Claude Ango Ango, puisqu'il s'agit bien de lui, n'est plus autorisé à fouler le sol américain.

L'officier supérieur de la gendarmerie nationale camerounaise est cité dans une affaire de « corruption » et de « violations des droits de l'homme ». son épouse Engono Akomo est également impliquée dans cette sanction.

L'objectif de cette sanction, selon le site **Koaci**, est de servir d'avertissement aux autorités camerounaises accusées de restreindre les libertés publiques.

L'armée est aussi régulièrement accusée par Washington et les ONG, d'exactions et d'atteintes graves aux droits de l'homme dans le cadre de lacrise anglophone Rechercher crise anglophone et de la lutte contre Boko Haram, note le journal en ligne.